

Début octobre éclatait l'affaire Weinstein, du nom d'un producteur de cinéma hollywoodien accusé de viol par plusieurs actrices.

Un mois plus tard, l'onde de choc se fait toujours sentir en France et interroge sur les rapports hommes-femmes.

Aux États-Unis, des voix s'élèvent pour réclamer une loi fédérale définissant le harcèlement sexuel.

Harcèlement sexuel, des ressorts culturels

— Depuis un mois, les dénonciations de harcèlements ou de comportements masculins inappropriés se multiplient.

— Au point d'interroger sur les origines du phénomène: le comportement de certains hommes tiendrait-il à la nature profonde de la masculinité, ou résulte-t-il davantage d'une culture façonnée par des siècles d'histoire?

Début septembre, la secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, annonce sa volonté de verbaliser le harcèlement de rue. Le projet rencontre un certain scepticisme jusque dans les rangs féministes. Certains doutent de sa pertinence, soulignant que la séduction doit garder toute sa place dans la société mixte qu'est la France d'aujourd'hui.

Mais début octobre, l'affaire Weinstein, du nom d'un producteur de cinéma hollywoodien accusé de viol par plusieurs actrices, agit comme un révélateur. Des centaines de Françaises vont raconter, par des messages postés sur Internet, comment elles ont été harcelées par leurs homologues masculins. Dans leur famille, à leur travail, dans la rue, à l'université.

De quoi dessiner une cohabitation entre les sexes loin d'être apaisée, qui interroge sur la nature de la sexualité masculine. Serait-elle intrinsèquement dominatrice, voire violente? Ou les femmes seraient-elles devenues plus intolérantes à ces comportements?

« Peut-être assiste-t-on aujourd'hui en Occident à une rupture de sensibilité sur ces questions, estime l'anthropologue féministe Françoise Héritier. Il n'est sans doute pas étonnant que l'étincelle soit venue du monde du cinéma, qui est celui où le corps des femmes est le plus exposé. »

Selon l'anthropologue, on vit actuellement un moment historique, celui de « la libération des femmes devant les violences qu'elles subissent ». Ces violences seraient le vestige d'une organisation sociale venue du fond des âges mais toujours prégnante, estime Françoise Héritier.

« Depuis toujours, le rapport hommes-femmes est inégalitaire, explique-t-elle. Les premières observations de l'hominidé ont porté sur son corps et son environnement immédiat. La différence des corps féminin et masculin lui est apparue évidente, ainsi que le fait que les femmes mettent au monde les enfants après que l'homme a mis le germe dans le corps de la femme. »

repères

Ce que dit le code pénal

Selon l'art 222-33 du code pénal, « le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. »

Ce délit est puni de deux ans d'emprisonnement

Ces violences seraient le vestige d'une organisation sociale venue du fond des âges mais toujours prégnante.

Partant de là, plusieurs constructions intellectuelles se seraient transmises de génération en génération. « L'homme s'est mis à vouloir posséder la femme qui assure sa propre reproduction. Très vite ensuite, un pacte social s'est mis en place, fondé sur l'échange des femmes, et que l'on pourrait formuler comme suit: "Je te donne ma sœur pour avoir la paix". Mais cette construction, purement culturelle, pourrait être "dépensée" », conclut Françoise Héritier.

Les relations entre les hommes et les femmes ont d'ailleurs beau-

coup évolué au fil de l'histoire, explique de son côté l'historien Alain Corbin, spécialiste de l'intimité et du corps. « Le mot de harcèlement est très nouveau. Longtemps, la question ne se posait pas car les hommes et les femmes se croisaient peu, du moins dans les villes. Par exemple, jusqu'à la première partie du XIX^e siècle, la femme honnête ne sortait pas seule dans la rue, où il n'y avait d'ailleurs pas de trottoir. »

Il faudra attendre la création des grands magasins, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, pour que les hommes et les femmes partagent réellement l'espace public dans les villes.

À cette époque, la grande inquiétude morale concerne le harcèlement féminin. Les prostituées étaient très nombreuses dans les rues des villes sous la Restauration et poursuivaient de leurs assiduités les « bons pères de famille », selon le vocable de l'époque. « On ne se disait pas harcelé mais importuné, mais l'idée était au fond la même », poursuit Alain Corbin. La loi sur la prostitution de 1870 permet de mettre fin au harcèlement féminin, qui disparaît complètement au début du XX^e siècle.

« Quant à l'idée de harcèlement masculin, elle est alors inimaginable. La sexualité masculine se doit d'être virile, explique l'historien. Le mythe de la testostérone naît à cette époque. En fait, le harcèlement masculin est alors la norme dominante. »

Des lois de 1870 sur la prostitution jusqu'à l'arrivée de la pilule, les relations entre les femmes et les hommes entrèrent ensuite dans « l'âge du flirt ». « Les hommes peuvent alors faire des avances, peuvent même se permettre des baisers, de toucher le



corps des femmes sans que cela pose problème car ils ne vont pas jusqu'à l'acte sexuel de peur des grossesses non désirées. » Ces avances sont donc vécues sur un mode léger, comme un petit jeu sans conséquence.

Ainsi, la définition de la juste distance entre les femmes et les hommes serait donc très culturelle et dépendrait au final très peu d'une nature masculine. Sur un plan physique, rien ne prédisposerait les hommes à la violence sexuelle, estiment en effet les médecins. « Ce n'est pas une affaire d'hormones », commence le docteur Sylvain Mimoun, gynécologue et andrologue.

« Il ne faudrait pas que l'effet de saisissement actuel amène à considérer que tous les hommes sont harceleurs, reprend de son côté le psychanalyste ●●●

Manifestation contre les violences sexuelles à Paris le 29 octobre. Emmanuelle Thiercelin/Divergence



●●● Jean-Pierre Winter. *J'entends parfois que les hommes sont mus par des pulsions sexuelles, des besoins irrépressibles. Mais attention, la pulsion, qui est une notion psychanalytique, n'est pas réductible à l'instinct. Elle n'ex-cuse pas tout.* »

De plus, selon Jean-Pierre Winter toujours, les actes dénoncés sous les mots clés #balancetonporc ou #moiaussi sont de nature très différente les uns des autres et renvoient à des profils psychologiques très variés. « *Pourtant, une sorte d'équivalence s'installe dans l'opinion* », s'inquiète le psychanalyste. Les formes d'irrespect sont en fait très différentes des insultes, qui sont elles-mêmes différentes des agressions.

Même constat chez le psychiatre Roland Coutanceau. Tout

« Il ne faudrait pas que l'effet de saisissement actuel amène à considérer que tous les hommes sont harceleurs. »

au plus celui-ci émet-il une « hypothèse » qui pourrait peut-être expliquer que l'on trouve plus de harceleurs parmi les hommes que parmi les femmes : celle d'un « imaginaire sexuel masculin plus segmentaire que celui de la femme. L'homme peut par exemple "flasher" sur un détail physique chez une femme, alors que l'inverse ne se voit pas. Cela explique peut-être que davan-

tage d'hommes s'adonnent à des comportements sexuels, indépendamment d'une rencontre qui serait basée sur un investissement émotionnel. »

Quant aux harceleurs, ils recherchent avant tout une valorisation personnelle. Ils veulent la femme pour eux tout de suite, un peu comme de jeunes enfants qui ne supporteraient pas la frustration.

« *Ce type de comportement est là encore favorisé par la culture : l'homme séducteur reste très valorisé* », estime Roland Coutanceau. Autant dire que les codes qui régissent les rapports entre les sexes n'ont pas fini de nous interroger. Et à n'en pas douter, d'évoluer. L'égalité, grand chantier du quinquennat, tombe donc à point nommé.

Emmanuelle Lucas

ou des États-Unis

Aucune loi ne définit le harcèlement

— Malgré l'existence de règles qui vont jusqu'à régir les relations amoureuses entre collègues, les États-Unis ne sont pas parvenus à éradiquer le fléau du harcèlement sexuel.

New York
De notre correspondant

Depuis les accusations d'abus sexuels contre le célèbre producteur Harvey Weinstein, il y a un mois, les révélations de comportements similaires se succèdent aux États-Unis. Des dénonciations ont ainsi visé l'ancien président George H.W. Bush, plusieurs acteurs, dont la star de la série *House of Cards* Kevin Spacey, ou encore l'homme d'affaires Roy Price, responsable de la société de production Amazon Studios. Avant cela, le secteur américain de la high-tech avait été secoué par plusieurs témoignages de femmes victimes de discrimination à l'embauche et de comportements sexistes.

Cette cascade de réactions a suscité un vif débat dans la presse sur l'ampleur du harcèlement sexuel dans un pays où les règles encadrant les relations hommes-femmes au travail sont nombreuses. Les premières dispositions remontent aux années 1960, période de féminisation de la population active et de forte mobilisation féministe.

En 1964, le Civil Rights Act, loi phare de l'ère de la conquête des droits civiques, interdit toute discrimination sur la base du sexe. Par extension, le harcèlement, considéré comme une forme de discrimination sexuelle et très répandu dans les entreprises, devient illégal. Mais à l'époque, le texte ne mentionne pas explicitement ce concept.

Celui-ci naîtra durant les années 1970, dans le sillage de mouvements anti-viol ou de femmes battues. Ce sont les tribunaux et les juges de la Cour suprême des États-Unis qui préciseront les contours de l'infraction à travers leur jurisprudence, notamment sur la responsabilité de l'employeur. Ces changements pousseront les entreprises à mettre en place des dispositifs (sensibilisation vidéo, quiz, discussions) pour prévenir ces comportements et prendre en charge les cas problématiques pour éviter d'importantes pénalités financières.

Certaines d'entre elles iront jusqu'à adopter des politiques dites d'« anti-fraternisation »,

qui interdisent à deux employés d'avoir une relation. Ces politiques, en vogue dans les années 1990, se sont également développées dans les écoles et dans le sport, où certaines équipes professionnelles et universitaires prohibent toute relation amoureuse entre athlètes et pom-pom girls.

Cet ensemble de règles ainsi que la médiatisation de plusieurs cas de harcèlement ont contribué à améliorer la situation des femmes dans les entreprises ces dernières décennies. Mais elles n'ont pas été suffisantes pour enrayer le phénomène ou créer un environnement de travail égalitaire entre les sexes.

Alors que 90 % des grandes entreprises disent avoir mis en place des dispositifs pour sensibiliser leurs employés, trois quarts des personnes harcelées ne portent pas plainte, selon l'Equal Employment Opportunity Commission. En 2016, cette agence fédérale chargée de faire respecter le droit du travail en a reçu 12 860, soit pratiquement le même volume qu'en 2010.

« *Un quart des femmes américaines disent avoir été victimes de harcèlement sexuel, mais en fonction de la question posée, on arrive à la moitié* », indique Emily Martin, chargée des questions de justice au travail au National Women's Law Center, une organisation de défense de l'égalité hommes-femmes. Selon elle, la lenteur et le coût des procédures d'arbitrage sont en partie responsables de ce silence, de même que les inégalités persistantes entre hommes et femmes. « *Le harcèlement est généré par les relations de pouvoir. Tant qu'il n'y aura pas plus de femmes dans les postes de décision, le problème persistera.* »

« *Contrairement à ce que l'on peut penser, les États-Unis n'ont pas de loi fédérale définissant le harcèlement sexuel. Ce sont les juges qui ont décidé de ce qui constituait ce délit. Le résultat est un ensemble de règles disparates, parfois contre-intuitives, difficiles à comprendre* », explique David Sherwyn, professeur de droit à l'Université Cornell.

Pour cet avocat, l'adoption d'une loi s'impose : « *Les Américains passent plus de temps au travail que chez eux. Parfois, hommes et femmes tombent amoureux sur leur lieu de travail, font des blagues à caractère sexuel, s'enlacent pour se saluer. Quand commence le harcèlement ? Ces situations floues devraient justifier la mise en place de standards basés sur la loi.* »

Alexis Buisson